

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Nombre de membres

en exercice	38
présents	21
absents ayant donné pouvoir ou procuration	6
Absents	11
Votants	27
Pour	24
Contre	0
Abstention	3

Date de la convocation

4 Avril 2023

Date d'affichage

14 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à dix-sept heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents : Michel GALINIER, Antoine OTTAVI, Angèle MANFREDI, Marie Toussainte SISTI, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Marion PAOLINI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, François MARTINETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Marlène GIUDICELLI,

Suppléés : François BENEDETTI par Louis VINCENTI, Jean Noel GUIDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Marie MONTI FOUILLERON à Marie-Toussainte SISTI, Muriele ELEGANTINI à André ROCCHI, Lisa FRANCISCI à Anne Marie CHIODI, Sébastien GUIDICELLI à Christian PAOLI, Jean Jacques FRATICELLI à Agnulina ANDREANI, Philippe SUSINI à Angele MANFREDI.

Absents : Francis GIUDICI, Ange PIERI, Marie Félicia CRISTOFARI, Esteban SALDANA, Jean Noël PROFIZI, Jacques BARTOLI, François TIBERI, Stella MORACCHINI, Josette FERRARRI, Philippe GIOVANNI, Guy MOULIN PAOLI.

Secrétaire de séance : Don Marc ALBERTINI

Délibération n°2023 Objet : Compte administratif Budget principal 2022

-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 1^{er} avril 2022 approuvant le Budget primitif 2022,

Le président quitte la salle, la délibération est mise au vote

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Adopte et vote le Compte Administratif M14 2022 arrêté comme suit

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé En
		En €	En €	€
RECETTES	Titre émis	2 327 587.32	4 528 718.45	6 856 305.77
DEPENSES	Mandat émis	1 322 615.07	4 695 931.16	6 018 546.23
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	Excédent	1 004 972.25		837 759.54
	Déficit		167 212.71	
REPORT DE L'EXERCICE 2021	Excédent		1 942 507.75	1 726 894.62
	Déficit	215 613.13		
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Dépenses	113 630.76		
	Recettes	57 875		
RESULTAT CUMULE	Excédent	733 603.36	1 775 295.04	2 508 898,40
	Déficit			

.Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président, Francis GIUDICI

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI